

ENJEUX ET PRIORITÉS

Terrebonne, ville métropole de Lanaudière

Mémoire préparé dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec



Terrebonne

Table des matières

SERVICES POUR LA COMMUNAUTÉ	4
QUARTIER UNIVERSITAIRE.....	4
PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU VIEUX-TERREBONNE.....	5
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	6
TERA8, UN ESPACE ÉCONOMIQUE ÉCOLOGIQUE ET STRUCTURANT....	7
DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.....	8
STRATÉGIE D'HABITATION.....	8
DES ENJEUX LIÉS AU FINANCEMENT DES PROJETS DE LOGEMENTS ABORDABLES.....	9
DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES	11
UN CONSTAT PRÉOCCUPANT	11
INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.....	13
PLAN CLIMAT	14
POUR UN AVENIR DURABLE ET RÉSILIENT.....	15
CONCLUSION	16

Terrebonne, ville métropole de Lanaudière

Au cours des dernières années, les responsabilités des villes ont considérablement augmenté, mais les revenus ne permettent malheureusement pas toujours de répondre à l'ensemble des besoins de la population. L'adaptation aux changements climatiques, l'accès au logement, la mise à niveau des infrastructures municipales, la préservation du patrimoine, le développement industriel et l'accès au transport collectif sont autant d'enjeux qui confirment que le développement urbain doit être planifié et réalisé de façon responsable.

C'est dans ce contexte, et en marge des consultations prébudgétaires du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec, que la Ville de Terrebonne souhaite soumettre ses enjeux et priorités afin de sensibiliser le gouvernement à ses demandes et attentes pour réaliser des projets porteurs qui assurent la poursuite de sa croissance et de son développement.

Métropole lanaudoise, quatrième ville en importance dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et 10^e ville d'importance au Québec, Terrebonne regroupe près de 127 000¹ citoyens. Elle se distingue par l'importance des ménages familiaux (plus de 34 000) et une structure de population relativement jeune, avec un âge moyen de 39,8 ans. Plus du quart des résidents sont âgés de moins de 20 ans.

Sur une décennie, de 2016 à 2026, la population de Terrebonne affiche une importante croissance de 14 %. Les projets multiples et la disponibilité des zones consacrées au développement résidentiel devraient maintenir la croissance de la ville au cours des prochaines années.

Sur le plan économique, Terrebonne est au deuxième rang des grandes villes du Québec pour sa vitalité économique. La Ville de Terrebonne ouvre ses portes aux investisseurs dans plusieurs secteurs d'activités : industriel, commercial, résidentiel, agricole, institutionnel, communautaire et social.

Devant cette croissance et ce développement, la Ville de Terrebonne doit agir concrètement et proposer des projets d'avenir au bénéfice de sa population, de ses partenaires ainsi que des communautés du milieu et des affaires.

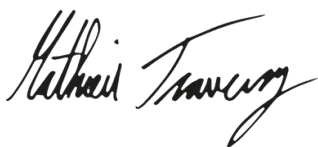
¹ Décret de population de 2026, basé sur l'estimation de la population au 1^{er} juillet 2025.

Plusieurs défis sont au cœur de sa planification, notamment la révision de son plan d'urbanisme, l'adaptation aux changements climatiques de même que la réfection de ses infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées.

Pour l'année 2026, la Direction générale de la Ville a notamment ciblé les priorités organisationnelles suivantes :

1. L'implantation d'un quartier universitaire en partenariat avec l'UQTR.
2. La préservation et la mise en valeur du Vieux-Terrebonne comme 14^e site patrimonial déclaré en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.
3. La réalisation du huitième parc industriel de Terrebonne, Tera8.
4. La Stratégie bleue qui consiste à concerter les investissements dans les infrastructures en eau afin d'améliorer sa résilience.
5. Le plan climat qui réunit une panoplie d'actions visant à limiter les impacts des changements climatiques.
6. La Stratégie d'habitation qui vise à doter la municipalité de cibles à long terme afin d'assurer une offre de logements pour tous, notamment les ménages vulnérables.

Concilier développement urbain et développement durable reste un défi que la Ville de Terrebonne souhaite relever. Pour y parvenir, elle a besoin du soutien du gouvernement du Québec menant à la réalisation de projets porteurs pour Terrebonne, comme le projet du quartier universitaire, le développement du nouveau pôle industriel Tera8 et le financement des infrastructures municipales afin d'assurer notre résilience face aux changements climatiques.



Mathieu Traversy
Maire de la Ville de Terrebonne



Serge Villandré
Directeur général

SERVICES POUR LA COMMUNAUTÉ

Soucieuse de l'épanouissement de ses citoyens et de leur bien-être, la Ville de Terrebonne s'active à offrir à ceux-ci un milieu de vie harmonieux et durable où les services offerts répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

QUARTIER UNIVERSITAIRE

La Ville de Terrebonne offre une qualité de vie exceptionnelle, combinant les atouts d'un mode de vie urbain, une vitalité économique et des milieux naturels protégés. Avec une population jeune, diversifiée et en forte croissance, la région exprime un besoin marqué pour des infrastructures culturelles, sociales et éducatives.

Motivée à pouvoir proposer une offre universitaire sur son territoire, la municipalité s'est associée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 2022 dans le cadre de l'avis d'appel à la candidature du Centre régional universitaire Lanaudière (CRUL) pour l'implantation d'un campus universitaire dans la région. Le projet de Quartier universitaire, dans le pôle de la Croisée urbaine, s'est distingué en obtenant le meilleur pointage.

Ce projet répond directement aux besoins régionaux. Selon le Recensement de 2021, seulement 17,3 % de la population de Lanaudière est titulaire d'un diplôme universitaire. À Terrebonne, cette proportion atteint 20,3% comparativement à **27,2 %** à l'échelle du Québec. Ce déficit explique en partie les défis de recrutement auxquels sont confrontés les secteurs névralgiques de la région, notamment la santé, l'éducation, les technologies de l'information et l'administration.

Le Quartier universitaire est projeté dans le pôle de La Croisée urbaine, un secteur de Lachenaie en pleine croissance. Il est bordé par le joyau écologique qu'est le parc de conservation du ruisseau de Feu et sera à distance de marche de commerces de proximité et de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.

D'ailleurs, la Ville de Terrebonne s'investit dans le projet en ayant réservé un terrain de 16.5 M \$ à la FTQ à l'automne 2025.

L'emplacement retenu par le CRUL est dans un centre névralgique de Lanaudière, dans l'axe des autoroutes 40 et 640, facile d'accès et à proximité de la gare de Terrebonne, faisant partie de la ligne de Mascouche, du réseau de train de banlieue exploité par Exo.



En mai 2024, le projet de Quartier universitaire a été soutenu par un financement de 550 000 \$ du ministère de l'Enseignement supérieur pour la mise sur pied d'un bureau de projet afin de bien circonscrire les besoins et termes de formation, et d'identifier la meilleure option immobilière avec les partenaires du milieu.

L'UQTR souhaite intégrer un centre sportif, un centre aquatique, une bibliothèque publique, des résidences étudiantes et un environnement de recherche stimulant, ce qui en ferait un milieu de vie complet. Près d'un **millier d'étudiants** sont attendus dès la phase initiale, principalement dans des programmes répondant aux priorités régionales qui sont essentielles au bon fonctionnement socio-économique de la région.

La réalisation de ce quartier est une des priorités organisationnelles de Terrebonne. Il est un jalon important dans l'essor de la ville et marque le début d'une nouvelle approche du développement immobilier en région. Celle d'un milieu de vie mixte, dense et durable, axé sur la qualité de vie, la santé et la valorisation des milieux naturels.

Terrebonne et l'UQTR proposent une vision ambitieuse pour combler les besoins en éducation supérieure dans Lanaudière et pour matérialiser un projet porteur pour l'ensemble de la région. Plus qu'un campus, c'est un milieu de vie complet que la Ville propose.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La Ville de Terrebonne et ses partenaires sont mobilisés et s'engagent dès maintenant à concrétiser ce projet, grâce à un site prêt à construire, et ce, avec une équipe d'experts qui les appuiera dans la conception, le financement et la livraison des premiers espaces universitaires.

Le bureau de projet dirigé par l'UQTR est actuellement à l'œuvre pour nommer les besoins tant financiers qu'éducatifs. **Terrebonne demande la confirmation du budget de réalisation du projet du Quartier universitaire pour 2026 afin de commencer les travaux et d'accueillir les premiers étudiants en 2027-2028.**

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU VIEUX-TERREBONNE

En juillet 2025, le ministre de la Culture et des communications, M. Mathieu Lacombe, annonçait qu'il a recommandé au gouvernement du Québec de faire du Vieux-Terrebonne le 14^e site patrimonial déclaré en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Cette recommandation du ministre marquait ainsi le début du



processus de déclaration et venait reconnaître des décennies d'efforts de préservation déployés par des citoyens engagés, des passionnés d'histoire et des acteurs municipaux mobilisés.

Le Vieux-Terrebonne, témoin de trois siècles d'histoire, est considéré à juste titre comme un exemple réussi de réhabilitation d'un quartier ancien à l'échelle provinciale. Avec plus de 200 bâtiments construits à partir du 18^e siècle, le quartier historique est un site patrimonial exceptionnel ayant joué un rôle important dans le développement économique de la région. Destination touristique incontournable, l'Île-des-Moulins constitue notamment l'un des plus anciens complexes industriels d'envergure qui subsistent au Québec.

Le site identifié dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec recoupe l'ensemble villageois compris entre le boulevard des Braves et la rue Saint-Joseph, et ce, depuis la rue Saint-Louis jusqu'à la rivière des Mille-Îles. Il intègre également l'île des Moulins, le pôle institutionnel ainsi que le front bourgeois de la rue Saint-Louis.

Pour assurer la préservation et la mise en valeur du Vieux-Terrebonne, il est essentiel que le ministère de la Culture et des Communications du Québec augmente sa contribution aux programmes de subvention, notamment au Programme d'entente en patrimoine (PEP). L'enveloppe financière actuellement proposée est insuffisante pour constituer un portefeuille d'interventions capable de soutenir des travaux de restauration d'une ampleur significative pour un site patrimonial de cette importance.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La démarche visant à déclarer le Vieux-Terrebonne comme un site patrimonial déclaré est un projet culturel important pour la communauté de Terrebonne. Il est porteur d'histoire et synonyme de fierté. **Terrebonne demande au gouvernement du Québec un soutien financier supplémentaire afin de préserver et de mettre en valeur le Vieux-Terrebonne.**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Terrebonne bénéficie d'une position géographique stratégique - au croisement des axes A-40/A-640 et A-25/A-640 – et d'un vaste territoire propice au développement économique. Cette localisation privilégiée, combinée à une croissance

démographique soutenue et une économie diversifiée, contribue fortement à sa vitalité économique.

On y recense plus de 3 300 entreprises, générant près de 35 000 emplois, et plus de 61 900 travailleurs résidents, sans compter les nombreux établissements institutionnels. De plus, 88 % de ces entreprises évoluent dans les secteurs de la production de biens et des services liés à la production, témoignant du rôle central de Terrebonne dans l'économie régionale et métropolitaine.

TERA8, UN ESPACE ÉCONOMIQUE ÉCOLOGIQUE ET STRUCTURANT

Terrebonne figure parmi les rares villes de la CMM à disposer de terrains disponibles et destinés au développement industriel. Forte de sept parcs industriels actifs, la municipalité planifie actuellement un huitième pôle d'emploi, Tera8, aménagé sur un vaste site de 13 millions de pieds carrés, dont 8 millions sont entièrement développables et prêts à accueillir des entreprises soucieuses de l'environnement.

Situé dans le secteur de Lachenaie, en bordure de l'autoroute 640, Tera8 est une priorité organisationnelle pour la Ville. Ce parc innovant s'inscrit dans sa vision d'incarner une nouvelle génération d'espaces économiques, conçus selon les orientations de la transition écologique. Le projet s'appuie sur l'intégration des principes d'économie circulaire, d'autosuffisance énergétique et de la biophilie, tant dans l'aménagement du site que dans l'architecture responsable des bâtiments. À cet égard, 5 millions de pieds carrés seront protégés et mis en valeur, incluant des milieux naturels et humides essentiels à la biodiversité régionale.

Tera8 offrira une flexibilité d'aménagement permettant aux entreprises d'adopter ou d'intégrer des pratiques durables, renforçant ainsi leur compétitivité dans un contexte économique en transformation. Le projet s'impose comme une réponse structurante à la rareté grandissante du foncier industriel dans la CMM, un enjeu majeur pour l'attraction d'investissements et la création d'emplois.

En novembre 2025, la Ville de Terrebonne et le Groupe Montoni ont conclu une entente de principe pour le développement de ce huitième pôle industriel. Cette étape essentielle marque le début d'une phase préparatoire visant à préciser les modalités de développement, affiner les orientations du projet et jeter les bases d'une entente formelle. Fort de 30 ans d'expérience, Montoni est un promoteur reconnu pour ses pratiques en immobilier durable et apporte une expertise clé

pour garantir la cohérence du projet avec les ambitions écologiques et économiques de la Ville.

Parallèlement à cette démarche, la Ville de Terrebonne poursuit sa collaboration avec le **Bureau Économique de la Province (BEP) de Namur**, en Belgique, dans le cadre d'un partenariat stratégique en développement économique et environnemental entre les écoparcs **Tera8** (Terrebonne) et **Ecolys** (Namur). *Le Protocole de collaboration portant sur le développement durable et l'économie circulaire 2024-2026*, entériné lors de la mission économique et sociale d'avril 2025 à Namur – mission rendue possible grâce à l'appui financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) – illustre le rayonnement international de la démarche de Terrebonne et confirme son engagement à développer un modèle d'aménagement industriel durable et exemplaire.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Dans le contexte économique incertain marqué par la crise des tarifs douaniers aux États-Unis, les entreprises québécoises ont plus que jamais besoin d'espaces industriels modernes, compétitifs et écologiques pour soutenir leur croissance, relocaliser leurs activités et diversifier leurs marchés. **Terrebonne sollicite ainsi un soutien financier du gouvernement du Québec pour couvrir les coûts de développement des infrastructures du parc industriel Tera8, un projet structurant aligné avec les priorités provinciales en matière de développement économique durable.**

STRATÉGIE D'HABITATION

En 2021, le quart des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de location pour leur logement. Avec un taux d'inoccupation de 0,4 %, en 2022, la Ville de Terrebonne fait face à une pénurie de logements sans précédent. De plus, d'ici 2041, le ratio de personnes de 70 ans et plus devrait passer de 16 % à 27 %, c'est donc dire que 1 personne sur 4 aura plus de 70 ans. Familles et aînés peinent à se loger à des prix raisonnables.

Cette réalité a amené la Ville à développer sa Stratégie d'habitation, fixant notamment une cible d'au moins 1 200 logements abordables, sociaux et

communautaires d'ici 2035, dont un minimum de 20 % à but non lucratif. Cette stratégie traduit la volonté municipale de soutenir et de faciliter concrètement la construction de logements abordables et la diversification du parc résidentiel en fonction des besoins actuels et futurs.

DES ENJEUX LIÉS AU FINANCEMENT DES PROJETS DE LOGEMENTS ABORDABLES

La Stratégie d'habitation de Terrebonne, qui est devenue l'une des priorités organisationnelles, vise à trouver des solutions pérennes et durables pour l'offre de logements abordables, dans le contexte actuel de la crise du logement. Elle repose sur cinq principes structurants : qualité, abordabilité, inclusivité, durabilité et mixité.

Le contexte de réalisation de ces objectifs demeure toutefois complexe. Les projets de logements abordables font face à plusieurs enjeux de financement majeurs, notamment :

1. Le niveau d'investissement des programmes actuels

Les nouvelles orientations de la Société d'habitation du Québec (SHQ) visent à augmenter le nombre de logements abordables réalisés à l'échelle du Québec, tout en réduisant l'investissement par projet. Ainsi, pour compléter leur montage financier, les groupes promoteurs doivent désormais solliciter davantage les municipalités. Même si la responsabilité du financement du logement abordable est partagée entre les différents paliers de gouvernement, les municipalités portent une part de plus en plus lourde, malgré des sources de revenus restreintes.

2. La multiplication des programmes de financement et la notion d'abordabilité

La transition en cours dans les programmes fédéraux et provinciaux entraîne une diversification des types de projets admissibles, des profils de locataires visés et des coûts de loyers. Si cette ouverture favorise la mixité, elle soulève un enjeu fondamental : comment garantir que les ménages à faibles et modestes revenus puissent réellement accéder à ces logements? Un ajustement de l'aide publique en fonction de l'abordabilité réelle est nécessaire pour maintenir un véritable impact social.

3. La faible prévisibilité des enveloppes de financement disponible

L'ensemble des initiatives en logement abordable, qu'elles soient communautaires, municipales ou privées, se disputent les mêmes programmes, souvent alloués sous forme d'appels d'offres limités dans le temps. Cette instabilité nuit à la planification, retarde les projets et fragilise la capacité des promoteurs à structurer un montage financier viable. Tous les développeurs, particulièrement les organismes à but non lucratif, ont besoin de prévisibilité.

4. L'ouverture accrue des programmes aux promoteurs privés

Bien que l'implication du secteur privé puisse contribuer à augmenter l'offre globale, cette tendance exige une vigilance accrue dans un contexte de ressources publiques limitées. Une part trop importante des fonds pourrait être redirigée vers des projets dont l'abordabilité n'est pas garantie à long terme, au détriment du développement hors marché, essentiel pour préserver une offre durablement accessible.

La Ville de Terrebonne est à l'affût des opportunités afin de se constituer une banque de terrains pouvant accueillir des projets de logements abordables et communautaires. C'est ainsi qu'elle a pu accueillir le projet Mission Unitaînés qui a permis la création de 100 logements pour aînés en 2025. Elle évalue également le potentiel de développement de sites acquis ou à acquérir permettant d'y développer des projets résidentiels locatifs abordables pour sa population.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le logement abordable doit être envisagé comme un investissement durable, générateur d'économies publiques, de stabilité économique et de cohésion sociale. Il n'en demeure pas moins que le financement des projets est difficile à partir des paramètres actuels des programmes gouvernementaux, notamment pour des immeubles patrimoniaux. **Terrebonne demande un réengagement financier durable, l'établissement de règles stables et prévisibles, de la flexibilité dans les programmes et la réduction des délais d'autorisation pour les projets conformes afin de réaliser d'ici les 24 prochains mois des projets de logements abordables sur son territoire.**

Ces mesures sont indispensables pour permettre à Terrebonne d'atteindre les cibles ambitieuses de sa Stratégie d'habitation et de répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs de sa population.

DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Depuis plusieurs années, les infrastructures municipales souffrent d'une carence d'entretien, tant sur le plan financier que stratégique. L'absence de planification à long terme des programmes gouvernementaux empêchent les municipalités de répondre aux besoins de la population et d'assurer une planification de la mise à niveau des actifs.

Il est crucial pour la Ville de Terrebonne d'investir dans ses infrastructures afin de répondre à la croissance démographique tout en renforçant sa résilience face aux changements climatiques. En finançant des projets d'infrastructure adaptés, Terrebonne peut non seulement soutenir une population en expansion, mais aussi garantir un avenir plus sûr et plus durable à tous ses résidents.

UN CONSTAT PRÉOCCUPANT

Les municipalités répondent à plusieurs exigences du gouvernement du Québec en matière d'infrastructures, notamment en ce qui a trait à la planification, à la reddition de comptes et à la gestion des actifs. Toutefois, l'absence d'engagement financier prévisible et durable du gouvernement nuit considérablement aux efforts de planification.

Des investissements structurants et prévisibles sont essentiels dans les domaines suivants :

- Les infrastructures d'eau et d'assainissement (remplacement des conduites vétustes et adaptation aux nouvelles normes environnementales)
- La résilience climatique (gestion des eaux pluviales, protection contre les incidents climatiques et infrastructures vertes)
- Les bâtiments municipaux et équipements communautaires (rénovation, mise à niveau et nouveaux projets)

Seulement pour le maintien de l'ensemble de ses infrastructures municipales, Terrebonne a évalué qu'elle devrait investir 100 M\$ annuellement, soit les deux

tiers des sommes à financer par la Ville pour l'ensemble de son programme triennal d'immobilisations.

Afin de concerter ces investissements pour les infrastructures en eau dans le but d'améliorer sa résilience, la Ville a développé la *Stratégie bleue*, qui vise à renforcer la résilience collective face aux changements climatiques.

Assurer le maintien des actifs existants nécessite des sommes considérables pour les municipalités. Des programmes de financement simplifiés et flexibles sont nécessaires pour pouvoir planifier les impacts des changements climatiques, et identifier les besoins de ses infrastructures vieillissantes.

Une compilation effectuée par la Ville de Québec démontre que la part du Plan québécois des infrastructures (PQI) affectée par le gouvernement du Québec aux infrastructures municipales a été réduite à 4,3% par rapport à 7,7% il y a 10 ans. On parle ici d'un manque à gagner de 5,6 G \$.

Plan québécois des infrastructures du gouvernement du Québec (en M\$)					
Années	Infrastructures municipales	Total PQI	Part PQI infra municipales	Part PQI infra municipales à 7,7 % / an	Écart
2015-2025 *	6 817,7	88 400,0	7,7%	6 817,7	0,0
2016-2026 *	6 969,1	88 700,0	7,9%	6 840,8	-128,3
2017-2027 *	7 048,5	91 100,0	7,7%	7 048,5	0,0
2018-2028	7 296,4	100 400,0	7,3%	7 743,2	446,8
2019-2029	7 216,7	115 400,0	6,3%	8 900,0	1 683,3
2020-2030	7 536,5	130 500,0	5,8%	10 064,6	2 528,1
2021-2031	7 569,5	135 000,0	5,6%	10 411,7	2 842,2
2022-2032	7 448,3	142 500,0	5,2%	10 990,1	3 541,8
2023-2033	7 124,2	150 000,0	4,7%	11 568,5	4 444,3
2024-2034	7 152,9	153 000,0	4,7%	11 799,9	4 647,0
2025-2035	7 034,6	164 000,0	4,3%	12 648,2	5 613,6
Manque à gagner pour les municipalités				5 613,6	
2026-2036 **				12 648,2	
* Infrastructures municipales estimées à partir des informations disponibles au PQI - la catégorie présentée au PQI comprend les infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs, dont environ 83 % est dédiée aux infrastructures municipales ** Part du PQI 2025-2035 dédiée aux infrastructures municipales de 7 034,6 M\$ + Manque à gagner de 5 613,6 M\$					

Les réseaux routiers, d'aqueducs et d'égouts, les bâtiments publics et les équipements collectifs, particulièrement au sein des grandes villes du Québec, présentent un déficit d'entretien qui menacent leur durabilité.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Terrebonne demande au gouvernement du Québec des investissements massifs et soutenus afin de lui permettre de planifier la mise à niveau et le développement de nouvelles infrastructures. L'absence de planification à long terme des programmes financiers est un frein à notre croissance économique. Une meilleure prévisibilité est essentielle pour répondre aux besoins de la population.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

En 2024, la Ville de Terrebonne a déposé sans succès une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) lancé par le gouvernement du Québec. Ce programme soutient financièrement les municipalités et organismes pour la construction, la rénovation ou la mise à niveau d'infrastructures sportives et de plein air. Il vise à améliorer l'accessibilité, la sécurité et la qualité des installations offertes à la population pour les deux volets du programme :

Volet 1 — Infrastructures sportives et récréatives

Volet 2 — Infrastructures de plein air

Candidate pour l'organisation de la Finale des Jeux du Québec d'été en 2029, la Ville de Terrebonne est plus que jamais déterminée à améliorer son offre de plateaux sportifs afin d'accueillir cet événement d'envergure.

La préparation des projets nécessitera l'octroi de mandats à des firmes externes, tant pour l'élaboration ou la bonification des concepts que pour la préparation des estimations budgétaires. À titre indicatif, ces mandats représentent un coût d'environ 20 000 \$ par projet, plus taxes, selon l'envergure et le degré d'avancement de chacun.

La Ville de Terrebonne déposera à nouveau des demandes d'aide financière au **PAFIRSPA** en 2026. Voici les enveloppes évaluées pour chacun des projets potentiels :

Volet 1

- Parc nature de l'ancien Golf Le Boisé : patinoire réfrigérée (15 à 18 M\$)
- Parc Vaillant : bonification des terrains de balles 2 et 3 (2,5 à 3 M\$)
- Parc Philippe-Villeneuve : bonification du terrain de balle 1 et réaménagement du terrain de soccer gazonné (3,5 à 5 M\$)
- Parc Louis-Laberge : ajout de nouveaux terrains de pickleball (2 à 5 M\$)

Volet 2

- Officialisation des nouveaux sentiers dans le Corridor de biodiversité près du PAT-2 (700 000 \$ à 1,5 M\$)

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Terrebonne demande au gouvernement du Québec de contribuer financièrement au développement et à la mise à niveau de ses infrastructures récréatives, sportives et de plein air afin de lui permettre de planifier des investissements pour les projets prioritaires ayant été soumis dans le cadre du PAFIRSPA.

PLAN CLIMAT

Les changements climatiques ont démontré les limites des infrastructures de la Ville. Ainsi, le 9 août 2024, le passage de la tempête tropicale *Debby* a laissé plus de 160 mm de pluie, inondé quelque 5 000 propriétés sur le territoire et endommagé des infrastructures municipales.

Selon les experts, les changements climatiques entraînent, entre autres, des pluies diluviennes plus intenses et plus fréquentes. Ces épisodes de fortes pluies, qui sévissaient autrefois tous les 50 ans, se produisent maintenant tous les 10 ans. Ceci n'est qu'un aléa parmi plusieurs. En conséquence, les importants événements climatiques mettent à rude épreuve les infrastructures.

POUR UN AVENIR DURABLE ET RÉSILIENT

La MRC Les Moulins a entamé une démarche collaborative en vue de doter la collectivité moulinoise d'un plan climat pour les années à venir. Ce projet bénéficie du soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme **Accélérer la transition climatique locale (ATCL)** qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

Le programme ATCL vise à soutenir les collectivités locales dans leur transition vers un avenir plus durable et résilient et impose aux MRC de réaliser ou de mettre à jour leur plan climat. Dans ce contexte, la MRC Les Moulins privilégie l'engagement de la collectivité à travers une démarche collaborative et participative, s'appuyant à la fois sur les travaux déjà réalisés par les villes de Terrebonne et de Mascouche. Ces travaux seront enrichis par de nouvelles analyses afin de développer un plan d'action adapté à l'ensemble du territoire.

Les enjeux sont toutefois fort nombreux, à commencer par le financement insuffisant, le manque de prévisibilité du programme ATCL et les délais trop courts pour répondre aux appels à projets. De plus, les conditions d'appels à projets sont variables, il est donc difficile d'anticiper et de se préparer à l'avance. Également, les délais de réponse sont longs, ce qui nuit à la préparation budgétaire. Enfin, les projets subventionnables excluent la mise aux normes et l'adaptation des infrastructures existantes, alors que c'est l'élément le plus important dans l'adaptation aux conséquences des changements climatiques, en plus d'être le plus coûteux.

Pour Terrebonne, les projets déposés au 31 janvier 2026 pour le deuxième appel à projets (total demandé de 2 412 000 \$) sont les suivants :

- Évaluation des services écosystémiques des actifs naturels : 132 000\$
- Développement d'une plateforme d'analyse et de gestion de risque liée aux inondations : 1 760 000 \$
- Étude de localisation, de dimensionnement et de gouvernance d'un point de dépôt permanent pour les RDD et matières assimilées à Terrebonne : 360 000 \$
- Développement d'un indice de vulnérabilité de la population face aux aléas climatiques, et mise en place d'un système de cartographie et de suivi des populations vulnérables : 160 000 \$

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Terrebonne demande que le volet 2 de l'ATCL qui est mis à la disposition des municipalités pour faire face aux changements climatiques, ait une enveloppe majorée, des conditions et des montants alloués prévisibles et un délai d'acceptation des projets réduit.

CONCLUSION

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec, Terrebonne demande :

1. De confirmer le budget de réalisation du projet de Quartier universitaire pour 2026
2. De prévoir une aide financière supplémentaire pour la préservation et la mise en valeur du quartier historique du Vieux-Terrebonne
3. D'accorder un soutien financier pour le développement des infrastructures du parc industriel Tera8
4. De s'engager dans un financement durable, prévisible et conséquent favorisant le développement de logements abordables sur son territoire
5. De combler le déficit d'entretien des infrastructures municipales en investissant massivement dans un programme souple, stable et prévisible
6. De contribuer financièrement au développement des infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour des projets prioritaires soumis dans le cadre du PAFIRSPA



7. De mettre en place un programme pour les municipalités pour faire face aux changements climatiques avec une enveloppe majorée, des conditions et des montants alloués prévisibles et un délai d'acceptation des projets réduit.

En somme, nous demandons au gouvernement du Québec de faire du prochain budget un véritable budget de redressement. Investir dans les infrastructures municipales, c'est investir dans la prospérité du Québec, dans la sécurité des citoyens et dans la transition écologique, un défi que nous devons réussir collectivement.

